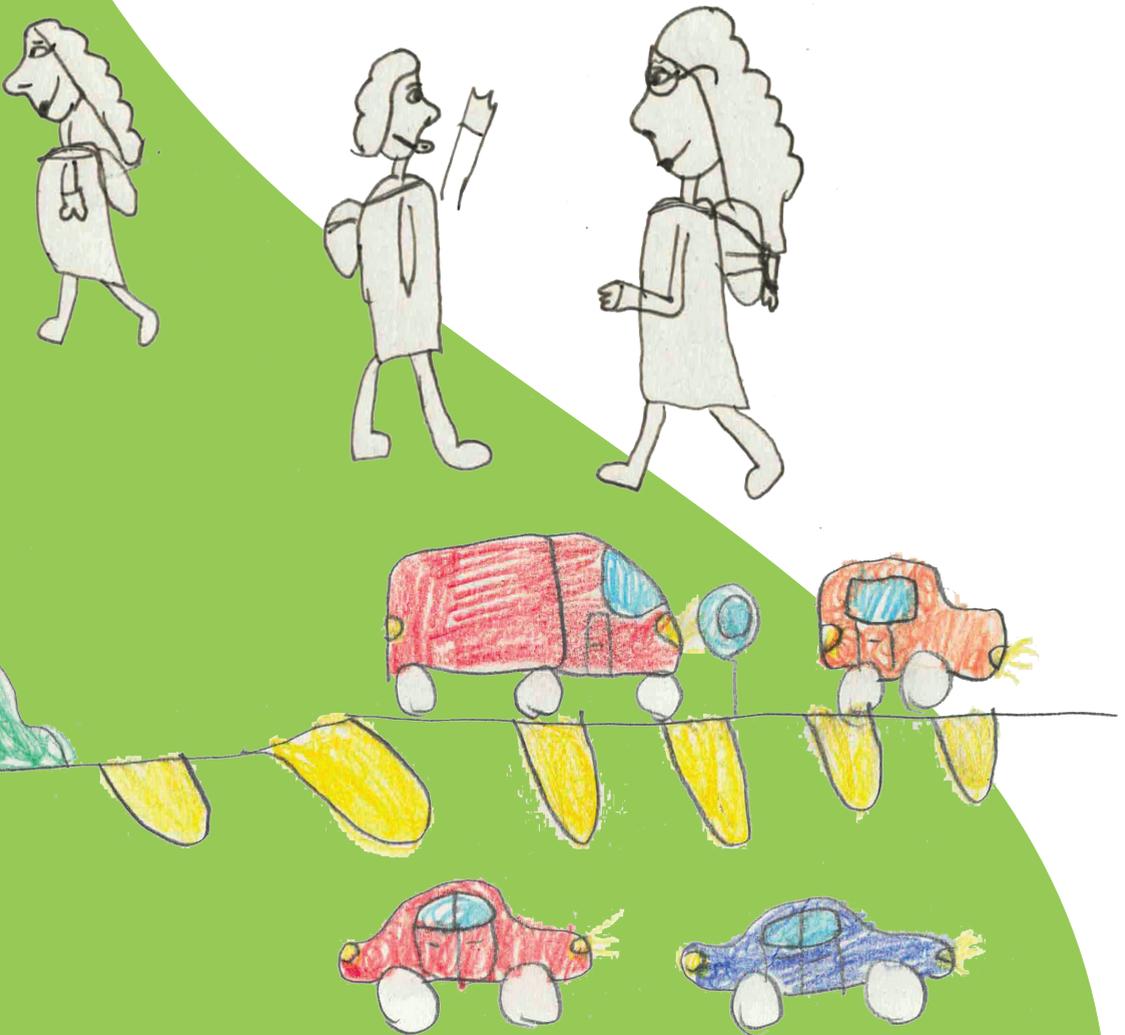


Les Nouvelles du Plan de mobilité scolaire

de l'école d'Avry
février 2021





Chers Parents,

En fin d'année 2019, vous avez rempli un questionnaire portant sur le chemin de l'école de votre enfant. Vos nombreuses réponses ont été le point de départ du Plan de mobilité scolaire de l'école d'Avry qui a débuté à la fin de l'année 2019 et se poursuit jusqu'en 2021. Nous sommes heureux de vous en présenter les résultats.

La ville est conçue par et pour les adultes. L'enfant est le grand absent de l'aménagement urbain. Pourtant, en Suisse, ce sont plus de 700'000 écoliers qui empruntent chaque jour le chemin de l'école. Une force joyeuse et dynamique qui mérite que l'on se préoccupe de sa sécurité!

Comment un enfant mesurant moins de 1m20 peut-il se déplacer en sécurité dans un environnement où la signalisation est à hauteur d'adulte, où sa visibilité est masquée par de multiples obstacles et où la voiture a pris le pas sur les autres mobilités? Bouger, marcher, pédaler, quoi de plus naturel lorsque l'on est un enfant? Mais se déplacer au milieu des voitures, des bus imposants, des camions, des motos et des vélos pressés, c'est une autre histoire...

Un Plan de mobilité scolaire vise justement à intégrer les besoins spécifiques des enfants dans l'aménagement urbain d'un quartier, en particulier sur le trajet de l'école. Les remarques et les observations des parents et des élèves constituent le point de départ de cette démarche. Nous vous remercions vivement d'avoir participé à cette enquête et de contribuer ainsi à rendre le chemin de l'école plus sûr et plus agréable.

Françoise Lanci-Montant
ATE Association transports et environnement
Responsable Bureau romand

Chers parents,

La jeunesse c'est notre avenir! À l'école, nos enfants apprennent de nombreuses choses - s'ils peuvent aussi apprendre la mobilité, nous en sommes ravis.

Le Bureau romand de l'ATE accompagne la commune d'Avry dans l'élaboration d'un plan de mobilité scolaire. Dans cette démarche, la parole est donnée aux enfants, à leurs parents et aux enseignants, tous acteurs des chemins de l'école.

Quel plaisir d'apprendre que les élèves profitent du chemin de l'école pour être avec leurs amis et profiter de l'environnement naturel agréable dans lequel nous avons la chance de vivre.

Mais quel défi aussi de garder ou de rendre ces cheminements les plus sûrs possible. Car notre commune n'est pas seulement traversée par une route cantonale parmi les plus chargées du canton et deux routes (inter)communales utilisées par les habitants des villages proches pour éviter les bouchons sur la route cantonale. Elle est aussi habitée par des parents bienveillants qui, en voulant préserver leurs enfants des dangers de la circulation, contribuent, sans s'en rendre compte, à son augmentation et à l'insécurité pour les plus faibles usagers, les piétons. Que ce travail puisse être une prise de conscience de ce que chacun peut amener pour améliorer la situation.

Nous vous remercions pour votre précieuse participation.

Eliane Dévaud-Sciboz
Vice-Syndique
Marius Achermann
Conseiller communal

Quelle mobilité autour des écoles ?

En décembre 2019, des questionnaires ont été distribués à tous les enfants, parents et enseignants de l'école d'Avry.

Les réponses ont été analysées selon deux catégories d'âge, les 4-8 ans et les 9-12 ans, ce qui permet de faire ressortir les particularités de chaque classe d'âge. 72% des parents ont retourné un questionnaire tout comme 96% des enfants.

Du côté des parents

A pied à l'école

Comment votre enfant se rend-il à l'école le plus souvent ?



Des trajets courts pour les piétons

La durée moyenne des trajets des enfants vers l'école (tous modes de transports confondus) correspond à des distances courtes. Ainsi, tant les plus petits que les grands effectuent des trajets dont le temps de parcours est inférieur à 10 minutes, soit à une distance de moins de 650 m.

TEMPS DE MARCHÉ	DISTANCE PARCOURUE *
5 minutes	325 m
10 minutes	650 m
15 minutes	975 m
20 minutes	1'300 m

* Vitesse moyenne d'un enfant -> David, K., et Sullivan, M. (2005). Expectations for walking speeds : standards for students in elementary schools. Pediatric Physical Therapy, 120-127.



Un accompagnement qui dépend de l'âge de l'enfant

Les enfants entre 4 et 8 ans sont presque tous accompagnés par un adulte pour aller à l'école, principalement parce que le chemin est jugé peu adapté à leur âge. Un taux d'accompagnement tout à fait normal, compte tenu de leur âge.

Du côté des 9-12 ans, une majorité d'enfants se rend à l'école « avec d'autres enfants » ou « accompagné d'un adulte ». L'accompagnement par un adulte s'explique principalement parce que le chemin de l'école est trop dangereux ou parce que l'accompagnement représente un plaisir ou une habitude pour les parents.

Avec qui votre enfant va à l'école le plus souvent ?



Du côté des enfants

Des enfants qui veulent se rendre à l'école en modes doux

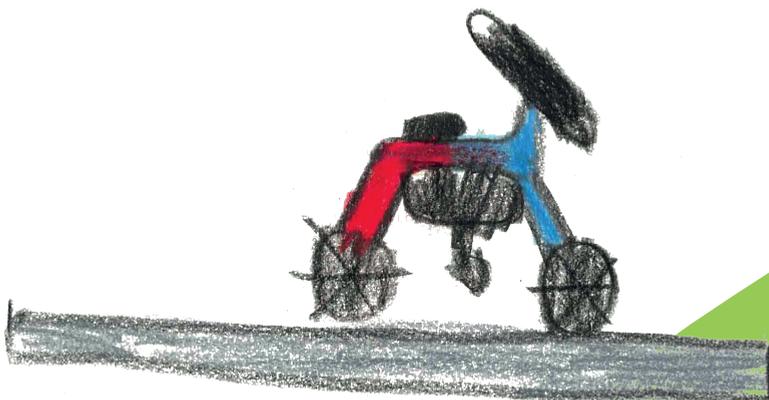
S'ils avaient le choix, petits et grands opteraient en majorité pour la mobilité douce. Les enfants sont nombreux à souhaiter venir à l'école à pied, mais ils sont également nombreux, surtout chez les plus grands, à désirer venir à vélo. Un moyen de transport qui reste toutefois peu utilisé par les enfants.

Si tu as le choix, comment préfères-tu aller à l'école ?



Un souhait d'être accompagné qui diffère selon l'âge

Une large majorité des 9-12 ans aimerait se rendre à l'école avec d'autres enfants. Les plus petits eux préfèrent s'y rendre avec un adulte.

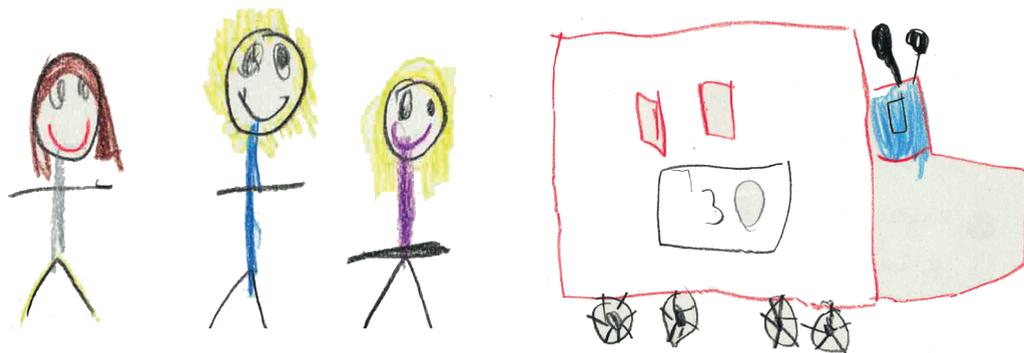
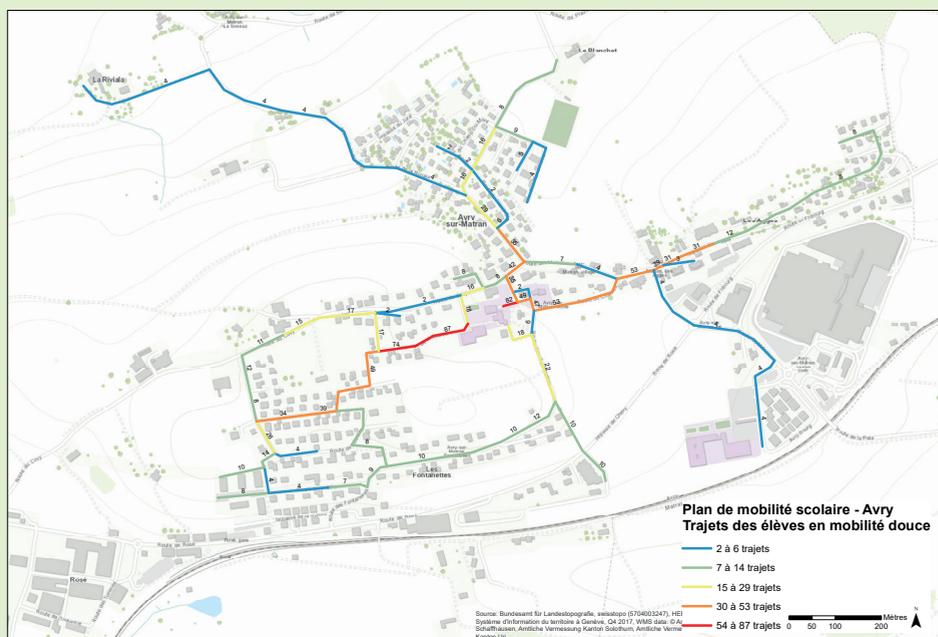


Les itinéraires des élèves

La carte ci-dessous illustre les cheminements empruntés par les élèves pour se rendre à l'école en mobilité douce. Plus il y a d'élèves qui empruntent un itinéraire, plus la couleur du trait tend vers des couleurs chaudes.

Les itinéraires les plus empruntés par les enfants sont l'impasse de la source, la route du château et la route du Covy.

Il est intéressant de noter que ces axes très fréquentés par les enfants en mobilité douce (route du château, route du Covy et route des Murailles) sont les mêmes que ceux utilisés par les enfants accompagnés en voiture, ce qui a donc un fort impact sur l'augmentation de l'insécurité pour les écoliers à pied ou à vélo.



Zone 30 km/h, quel comportement ?

Plusieurs rues par lesquelles les enfants de l'école cheminent se trouvent en zone 30 km/h. Des parents ont indiqué que ces zones sont dangereuses, notamment parce qu'ils ont le sentiment que les vitesses de circulation n'y sont pas respectées et qu'il n'y a pas de passages pour piétons*.

Pour le confort et la sécurité de tous, il est important de rappeler les règles à respecter dans la zone 30 :

Pour les piétons

- Je ne suis pas prioritaire dans la zone 30
- Il n'y a pas obligatoirement des passages pour piétons pour indiquer la traversée
- Je peux traverser partout, mais je dois observer attentivement la circulation et m'assurer d'être bien visible pour les véhicules avant de m'engager
- Des passages piétons ont été maintenus sur les chemins des écoliers. Ils doivent être utilisés en priorité.

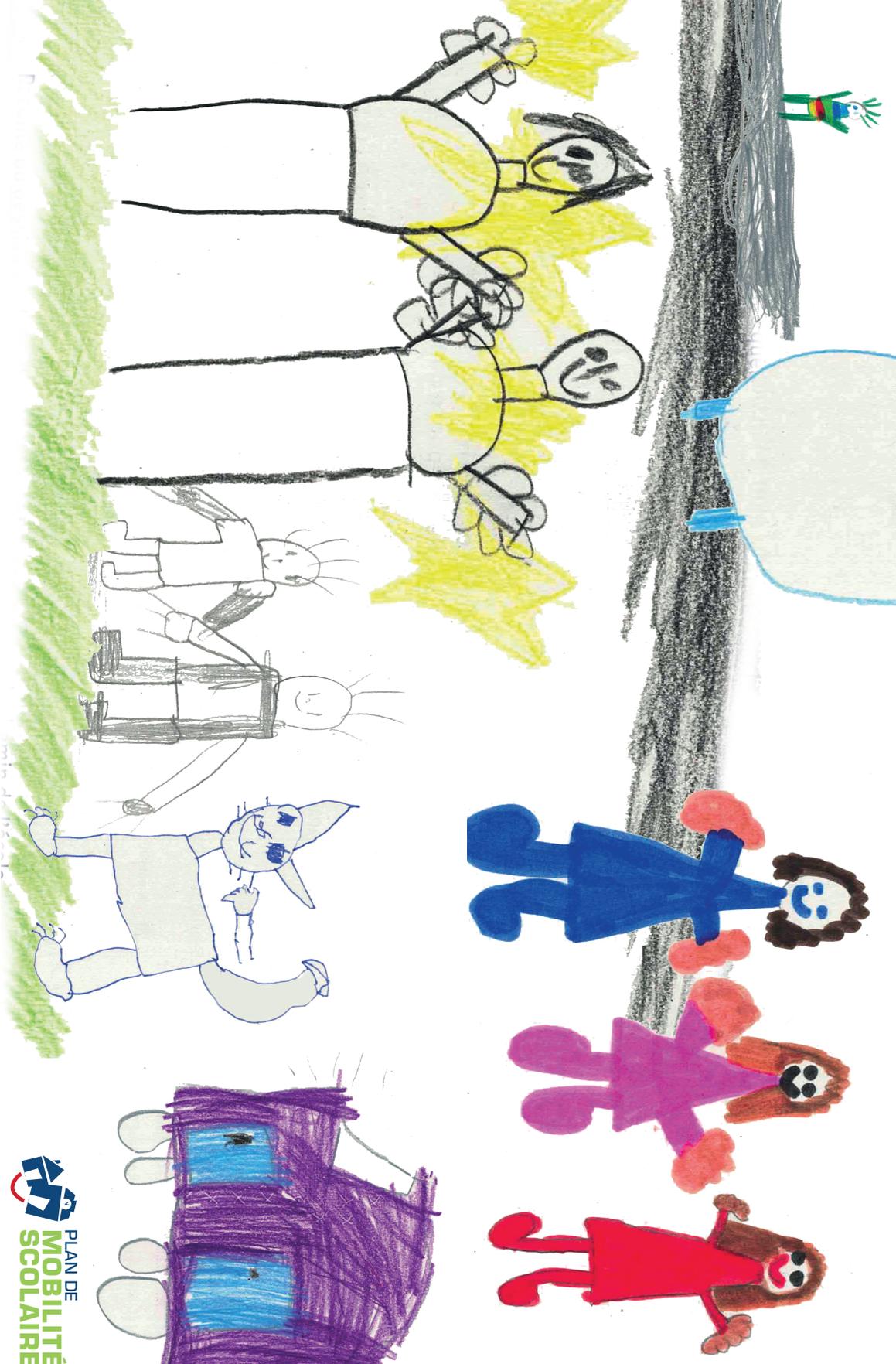
Pour les voitures et les deux-roues

- Les conducteurs doivent circuler à une vitesse limitée
- Les véhicules ont la priorité sur les piétons
- La priorité de droite s'applique
- Les automobilistes doivent rester attentifs aux piétons et leur permettre le passage s'ils en manifestent l'intention.

Limiter la vitesse permet de mieux partager l'espace public entre piétons, cyclistes et automobilistes et d'améliorer la sécurité de tous. Merci de la respecter.

*** Pourquoi n'y a-t-il pas de passages piétons dans les zones 30 km/h ?**

Car les piétons ont le droit de traverser partout, ce qui oblige les automobilistes à plus de vigilance. Bien qu'ils ne soient pas prioritaires, les piétons sont ainsi encouragés à traverser aux endroits où ils se sentent le plus en sécurité et où ils sont bien visibles. Malgré l'interdiction de passages piétons, ces derniers peuvent toutefois être maintenus dans quelques cas particuliers aux abords des écoles ou des EMS, selon l'Ordonnance sur les zones 30 et les zones de rencontre.





Parents-taxis, attention danger!

De nombreux parents amènent les enfants en voiture à l'école. Cette situation crée une augmentation du trafic automobile aux heures où de nombreux enfants se rendent à l'école à pied ou à vélo. Plus d'un tiers des parents estime qu'il y a un nombre élevé de parents-taxi. Une situation dangereuse pour tous les enfants.

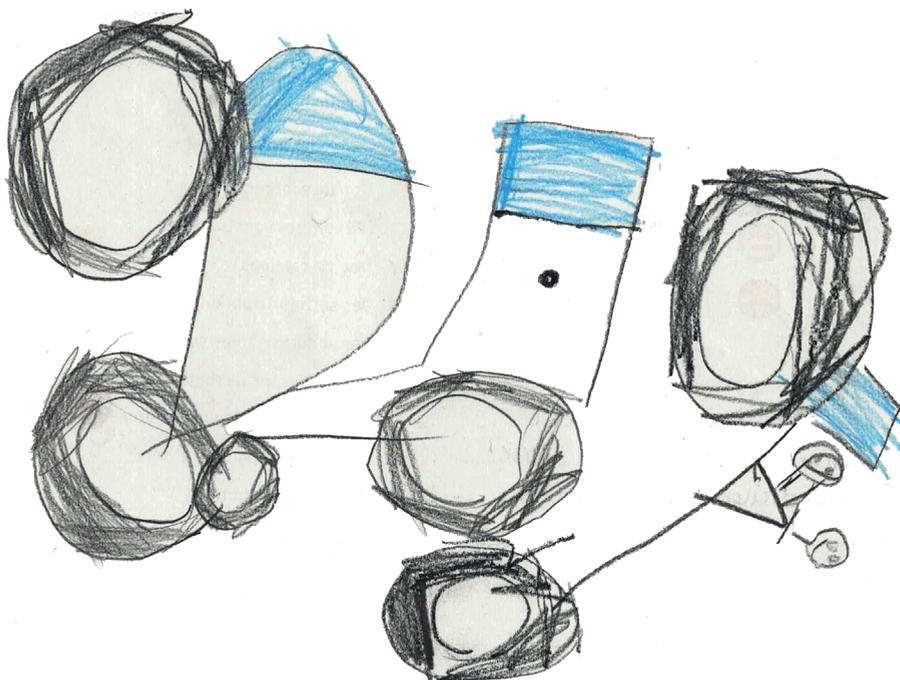
Une solution simple pour réduire le trafic automobile aux abords de l'école est de se déplacer à pied ou à vélo. De plus, cela réduit les risques d'accident et les enfants y prennent du plaisir.

Alors chers parents, si vous avez le choix, privilégiez les modes doux pour aller à l'école, votre enfant acquerra de bons comportements tout comme de nouvelles compétences et vous contribuerez à rendre le chemin de l'école plus sûr pour votre enfant et ses camarades!

Que faire si vous devez exceptionnellement déposer votre enfant en voiture ?

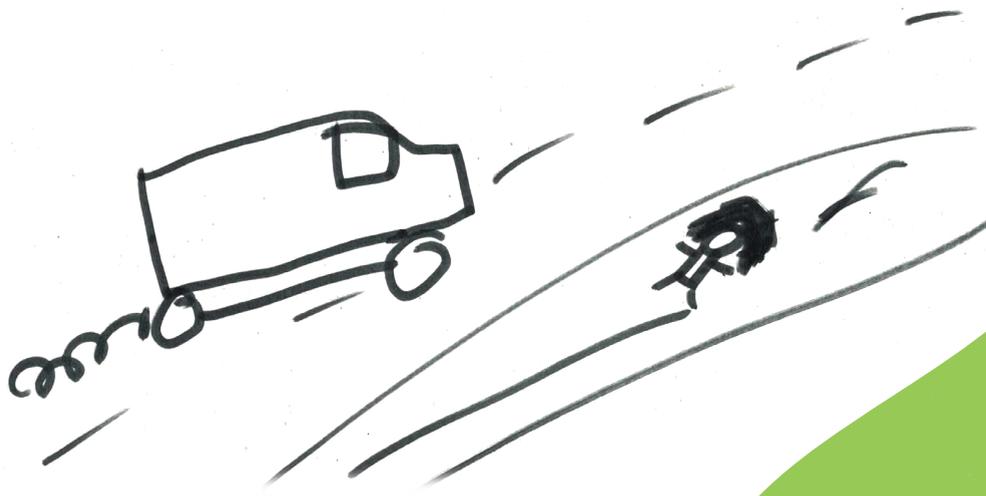
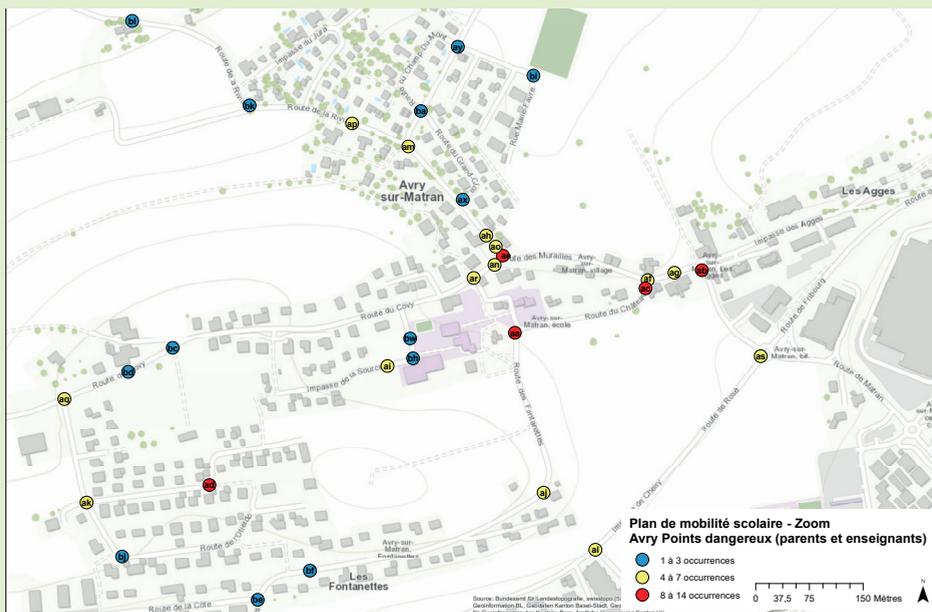
Si toutefois, vous deviez exceptionnellement déposer votre enfant en voiture, merci de veiller aux règles essentielles à la dépose-minute :

- Déposez votre enfant dans un emplacement sécurisé, mais pas devant l'école où passent plusieurs centaines d'enfants piétons.
- Ne stationnez jamais sur les trottoirs, vous mettez en danger la sécurité des autres enfants.
- N'utilisez jamais les entrées et sorties de parkings privés, vous êtes en infraction et les manœuvres engendrées sont autant de dangers pour votre enfant comme pour ses camarades.
- Soyez très attentifs à la sécurité des nombreux piétons qui cheminent aux heures d'arrivée et de sortie de l'école.



Les points dangereux

Les parents, dans les questionnaires, ont mis en évidence 50 points potentiellement dangereux autour de l'école. Ces points ont fait l'objet d'une première visite de terrain avec l'ATE. Une seconde phase de visite et d'évaluation de la part de l'ATE et du bpa Bureau de prévention des accidents en collaboration avec la commune d'Avry sera organisée prochainement.



Un fort sentiment de sécurité chez les enfants

Les enfants, quel que soit leur âge se sentent majoritairement en sécurité sur le chemin de l'école. Pour les plus petits, ce sentiment de sécurité est principalement lié au fait qu'ils sont accompagnés d'un adulte. Le faible trafic automobile ou le calme du chemin sont également mis en avant. Pour les plus grands ce sentiment est lié au fait qu'ils ont l'habitude d'emprunter ce chemin, parce qu'ils le parcourent accompagné-e-s de leurs ami-e-s ou encore parce qu'il y a peu de voitures.

Du côté des parents, le sentiment de sécurité est moins marqué, bien qu'une majorité d'entre eux estime que le chemin est peu dangereux. Toutefois, le sentiment d'insécurité est présent chez près de 30% des parents quel que soit l'âge de l'enfant. Plusieurs pistes sont évoquées pour expliquer ce sentiment, notamment le fort trafic automobile, la dangerosité de certaines traversées piétonnes, la vitesse des voitures ou encore la présence de parents-taxis.



Les étapes du Plan de mobilité scolaire

1. Décembre 2019

Enquête auprès des parents, enfants et enseignants

2. Septembre 2020

Présentation des résultats à la commune

3. Printemps 2021

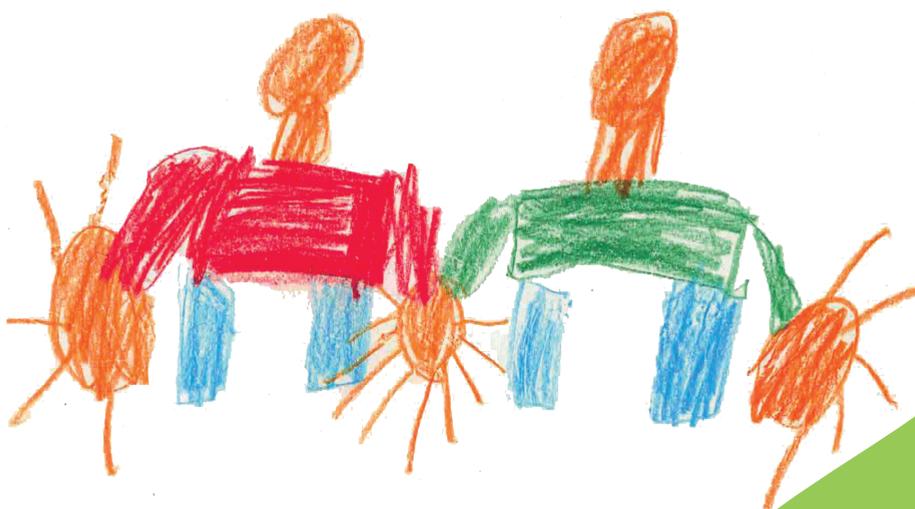
Visite des points dangereux avec un expert du bpa Bureau de prévention des accidents et des représentants de la commune et du canton

4. Été 2021

Présentation des recommandations et discussion des propositions

5. Année scolaire 2021-2022

Suivi des mesures





ET A PEDIBUS C'EST ENCORE MIEUX !

Aller à l'école avec ses amis, sous la conduite d'un parent, c'est la solution joyeuse, saine et sûre qu'offre le Pedibus. Du temps gagné pour les parents et des trajets à pied garantis, avec le Pedibus, on est tous gagnants!

La Coordination Pedibus Fribourg vous répond et vous aide pour créer votre Pedibus!

Coordnatrice Pedibus Fribourg

Lyane Wieland
fribourg@pedibus.ch
Tel. 076 430 05 58
www.pedibus.ch



Vous trouverez des informations sur le Plan de mobilité scolaire sur
www.mobilitescolaire.ch

Vous avez des questions, des suggestions, contactez-nous :
bureau-romand@ate.ch
022 734 70 44

ATE Association transports et environnement

Bureau romand ATE
Françoise Lanci-Montant, responsable
9, rue des Gares / 1201 Genève
Tel. 022 734 70 44 bureau-romand@ate.ch / www.ate.ch / www.mobilitescolaire.ch

Pour une mobilité
d'avenir

